



LE NIGLO EN COLERE

Bulletin de la Commission Gens du Voyage

numéro 7
(été 2005)

Édité avec le soutien de la CNT-AIT

Un "exemple" de schéma départemental : le Val d'Oise

Le schéma départemental du Val d'Oise d'accueil et d'habitat des gens du voyage signé le 5 novembre 2004 par le préfet et approuvé par les municipalités et les organisations institutionnelles de gens du voyage « français » prévoit la construction d'ici 2006 de 1035 places de stationnement, alors qu'il y a 2000 caravanes circulant dans le département du Val d'Oise (95). Or les recensements effectués selon ce schéma annoncent 529 caravanes. Donc de deux choses l'une : ou bien les flics ne savent pas compter, ou ils se moquent de nous. Pourtant les chiffres parlent d'eux même : ainsi pour la commune de Méry : 11 caravanes recensées, alors qu'il ya deux campements de roms dans une zone agricole - d'ailleurs polluée ce qui met en danger leur santé - et qu'ils sont victimes d'expulsions comme « nomades ». Mais pour les statistiques, ils n'existent pas. On se demande alors pourquoi des associations tziganes « françaises » signent un tel document. Ou plutôt non, pas la peine de se le demander. Si elles prenaient la défense des roms « roumains », elles risqueraient de perdre leurs subventions et leurs places de bons bureaucrates ne représentant qu'eux même mais qui prétendent parler au nom des tziganes, qui ne sont jamais consultés sur leurs besoins et leurs aspirations réelles.

Des terrains prévus qui se font attendre depuis plus de dix ans ...

Contraintes et forcées, et malgré souvent une résistance des populations locales racistes, certaines municipalités ont enfin décidé de se mettre en conformité avec la loi Sarkozy. Non par bonté d'âme, mais parce que cette loi leur permettra d'expulser les nomades stationnant en dehors des terrains. De nombreuses villes n'ont pas encore de terrain et doivent en construire un. Par exemple : Ezanville, Beauchamps, Bessancourt, Deuil La Barre, Eaubonne, Enghien les Bains (mais par contre il y a un casino ...), Ermont, Franconville, Groslay, Montmorency, Pierrelaye, Plessis-Bouchard, Saint Gratien, Saint Leu, Saint Prix, Sannois, Soisy, Taverny, Mery, Auvers sur Oise, L'Isle Adam, Parmain, Beaumont, Persan, Bouffemont, Courdimanche, Eragny, Menucourt, Saint Ouen l'Aumône, Arnouville les Gonesse, Garges lès Gonesse, Ecoeu, Gonesse, Goussainville, Marly, Montmagny, Bezons, Corneilles en Parisi et Montigny les Corneilles. Ouf ! Cela veut dire que toutes ces municipalités étaient en infraction avec les lois Bessons qui leurs enjoignaient de construire des terrains de stationnement **et cela depuis plus de 10 ans**. Municipalités aussi bien de droite que de gauche, et qui ne se privent pas d'expulser *manu militari* les nomades stationnant sur leur territoire, même si les intéressés sont rattachés administrativement à leurs communes. On nage en pleine illégalité, couverte par les tribunaux.

...NE RIEN SIGNER...

Des terrains existants où il ne fait pas bon stationner ...

- Lors des contrôles policiers, ne donnez que vos papiers d'identité, carte grise des véhicules et caravanes. Refusez de signer ce qu'ils vous demandent : **SIGNER C'EST RECONNAITRE QUE VOUS ETES EN INFRACTION DE STATIONNEMENT ...** et cela peut vous amener des poursuites, tribunal, amendes, etc ...
- Pretextez que vous ne savez pas lire, mais surtout ne signez rien.
- Certaines villes ont bien des terrains ... mais il ne vaut mieux pas y stationner sous peine d'expulsion immédiate : Cergy Pontoise (bien que de nouvelles places soient prévues), Argenteuil (les terrains familiaux de rue de la Corse octroyés par l'ex municipalité sont menacés d'expulsion et le nouveau maire UMP, Mothron, est réputé pour sa politique anti-ouvrière et anti-nomade), Pontoise, Vauréal, Sarcelles (assez cool), Domont, Herblaye (un quartier menacé toutefois).
- Certains maires n'ont fait des terrains que pour être en conformité **minimale** avec la loi, et prétendent n'en faire que des zones de passage, alors que la majorité de la population

nomade du Val d'Oise ne sort pratiquement pas du département sinon d'Ile de France. Ce qui truque les recensements, ainsi « on » ne recense dans un département qu'après avoir expulsé une partie de la population dans un autre département. Comme cela, « on » minimise les besoins dans les schémas départementaux. C'est ce que nous constatons à la lecture de celui du 95. De plus on ne tient aucun compte de la population rom roumaine, malgré leurs efforts d'intégration (scolarisation des enfants par exemple, malgré le mépris et les tracasseries incessantes des institutions).

Le stationnement sur un terrain doit pouvoir être de 9 mois, soit une année scolaire entière, et permanent pour les malades et les handicapés et leurs familles. Nous pronons l'autogestion des terrains par les usagers eux-même, comme ils savent le faire depuis toujours, c'est à dire aussi les regroupements dans les terrains par groupes affinitaires. C'est aux tziganes eux même de s'organiser et non aux pouvoirs publics de leur imposer un mode de vie.

Des membres de la Commission Gens du Voyage

ROMS ROUMAINS : AUJOURD' HUI EUX , DEMAIN NOUS

L'atroce répression policière s'abat sur les roms roumains, expulsables à tout moment, victimes de descentes policières, de brutalités en tous genres, n'épargnant ni les femmes ni les enfants. N'étant pas comptabilisés dans les gens du voyage, ils n'ont aucun droits légaux. Alors que les tziganes dit français ont des papiers d'identités français, tout en restant des « citoyens » de seconde zone munis de carnets de circulation visables tous les trois mois, expulsables eux aussi des terrains, n'ayant pratiquement pas le droit de vote (pour quoi faire de toute façon ?) – mais au moins ils sont considérés comme « français », donc au moins ils ne peuvent pas être refoulés vers leur soit disant pays d'origine.

Nous n'avons ni pays, ni patrie. Nous ne sommes français que parce que nés dans l'hexagone, et nous n'avons pas à nous revendiquer d'une quelconque citoyenneté. Nous sommes internationalistes et nous soutenons que tous les tziganes du monde doivent pouvoir voyager, circuler, travailler à travers tous les pays, sans frontière ni entrave. Les roms roumains sont la branche du peuple romani qui a le plus souffert au cours des siècles : réduits à l'esclavage au XVIème siècle jusqu'au XIX siècle, intégrés ensuite à la classe ouvrière et martyrisés sous le régime stalinien de Causecsu, aujourd'hui sacrifiés par le capitalisme libéral triomphant ... et toujours victimes de persécutions racistes. Nous affirmons que ce sont nos frères, et qu'il n'y a aucune différence entre tziganes « français », gitanos, manouches, roms « roumains », « yougoslaves » ou « russes ».

Que les organisations tziganes « françaises » qui refusent de défendre les roms roumains se rappellent bien ce qui s'est passé pendant la seconde guerre mondiale quand des organisations juives « françaises » ont refusé de défendre les juifs « étrangers » et ont même parfois collaboré avec la police vichyste et les nazis. Les fascistes n'ont pas fait de différence entre les juifs « français » et « étrangers », comme ils n'ont fait aucune différence entre roms, manouches, gitans, yéniches, pour les envoyer tous aux fours crématoires. Et croyez-vous que Sarko la matraque fait une différence quand sa police frappe un manouche « français » ou un rom « roumain » ?

**HALTE AU RACISME, A L'ANTISEMITISME, AU RACISME ANTI ROM,
ANTI ARABE, ANTI NOIR !**

Tous les racistes sont des chiens puants. Notre solidarité va au-delà de la solidarité inter-ethnique romani. Elle va à tous les sans-papiers de tous les pays, aux exclus et à tous les persécutés. Nous, nous disons : plus de papiers, liberté de circulation pour tout le monde et sur la terre entière ! Plus de nationalités causes de conflits !

Internationalisme et respect des différences !



Le Niglo en Colère

Bulletin de la Commission gens du Voyage,
éditée avec le soutien de la CNT-AIT

Pour tout contact :

Le Niglo

c/o CNT AIT

BP 70118

95316 St-Ouen-l'Aumône